Descriptif Conseil Participatif Climat

Journées du développement local

Depuis de nombreuses années, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) s’est engagée sur les questions climatiques et énergétiques en adoptant, dès 2007, un premier plan climat. L’actualisation du Plan Climat en 2019 a été l’occasion de lancer une nouvelle étape. Fort de différentes expériences de participation citoyennes au niveau de ses communes comme de l’agglomération, m2A a mis en place un Conseil Participatif Climat (CPC) formé de 115 membres avec la volonté d’associer toutes les ressources humaines d’intelligence, d’expertise et d’engagement via ses quatre collèges : citoyens, élus, experts et organisations. Le collège de citoyens, qui en forme la moitié, est composé de citoyens volontaires, de membres du Conseil de développement de m2A et de citoyens tirés au sort dans les différentes communes.

En amont de la décision et en aval du débat, il prône la fertilisation des points de vue différents et la construction de compromis dynamiques.

En 2019-2020, le Conseil Participatif Climat a eu pour missions de co-élaborer 15 ambitions-phare du territoire à l’horizon 2030 et de définir le cahier des charges pour un Fonds Climat. Il aura par la suite la mission d’accompagner et de suivre la mise en œuvre du nouveau Plan Climat.